

Réunion du projet BUS Pilier I et II 9 octobre 2013

Matin

[Introduction de J.Ravallault Directeur de la DEAT et Marie-Pierre Establie d'Argencé, Déléguée générale d'Alliance Villes Emploi](#)

J.Ravallault Directeur de la DEAT

L'actualité de nos travaux s'inscrit dans les attendus de la prospective à 10 ans du Commissariat général à la stratégie et à la prospective sur les choix collectifs qu'il met en avant. L'un de ces choix repose sur la vision du progrès. En France, aujourd'hui, on peut constater une perte de confiance dans le progrès c'est-à-dire la capacité à mettre en avant et au service de tous les avancées techniques et scientifiques. Au lieu de veiller au bien-être des générations futures, différentes catégories sociales s'affrontent pour le partage des ressources qu'elles perçoivent de plus en plus restreintes.

Dans le secteur du bâtiment, nous avons ce formidable défi à relever en accueillant positivement le développement technique et la capacité à créer de la valeur ajoutée dans le système économique : (emploi, amélioration du pouvoir d'achat) et à améliorer le confort pour les clients. Le bâtiment peut créer du dynamisme économique en prélevant moins sur les ressources.

Le bâtiment est un secteur sensible mais qui a une opportunité à saisir pour lui-même et pour l'ensemble de la société. Il y a donc urgence à ce que le système productif du bâtiment soit dynamique et se redynamise. C'est essentiel pour pouvoir relever les défis de la soutenabilité (satisfaire plus de besoins avec moins de ressources), à tous les niveaux territoriaux, du national au local.

Avec la mise en place du Plan de Rénovation Énergétique de l'Habitat (PREH), BUS se retrouve dans une actualité très concrète où il s'agit à la fois de :

- mobiliser la demande avec la mise en place des Points de Rénovation et Information Services (PRIS),
- mobiliser une offre de qualité : travail sur la formation et sur l'organisation du système productif,
- mobiliser une offre financière adaptée.

Remerciements de toutes les parties prenantes pour avoir réussi à s'accorder sur FdR et l'excellent travail mené collectivement.

Étapes à venir :

- s'intégrer dans les dynamiques en cours, celles du PREH comme celles des politiques de l'emploi et de la formation,
- passer aux actes à tous les niveaux de territoires,
- faire progresser la collectivité dans cette vision positive du progrès évoqué initialement.

A l'ADEME, nous considérons que l'enjeu du bâtiment est essentiel et que nous sommes déterminés à continuer à nous y investir. FEE Bat, Praxibat, les EIE, le réseau des BEEP sont autant de briques qui feront sens si elles agissent dans le même sens sur le terrain.

Marie-Pierre Establie d'Argencé

Remerciements pour les nombreuses contributions des participants et projet très ancré dans les territoires avec les 43 Maisons de l'Emploi.

Calendrier arrive à point nommé dans :

- la réflexion nationale sur la transition énergétique,
- L'évolution aussi de l'implication des Régions renforcée notamment sur le plan de la formation.
- La négociation de la programmation européenne 2014-2020. Régions seront autorité de gestion sur les FEDER. FSE partagé en autorité de gestion entre les Régions et l'Etat.
- Le renouvellement des CPER sur 7 ans à venir où l'enjeu Emploi est très présent avec le souci de favoriser les transitions professionnelles.

Sommes dans une phase de transition entre la fin du Pilier I et travaux préparatoires pour le Pilier II.

Objectifs de la réunion :

- Présentation de la feuille de route
- Echanges sur qui, comment et pourquoi telle ou telle organisation souhaiterait s'engager dans la suite avec ou hors Pilier II.

Intervention d'Henri Le Marois

Cf Power-Point ci-joints :

- la feuille de route,
- l'organisation du suivi,
- le PREH,
- le guide for proposers Pilier II.

Les questions/réponses/remarques

Concernant la feuille de route

La feuille de route est-elle modifiable pour que certains acteurs qui n'apparaissent pas aujourd'hui dans le tableau de synthèse de la mise en œuvre y soient in fine ?

- Non la feuille de route n'est pas modifiable à ce jour mais cela n'empêche pas un acteur non cité de proposer de mettre en œuvre telle ou telle action.

Concernant le Pilier II

Est-ce le consortium qui dépose une réponse commune ou chaque répondant potentiel ?

- Non pas du tout, ce peut être d'autres consortiums d'a minima 2 partenaires.

Faut-il que les actions déposées recouvrent la totalité de l'action inscrite dans la feuille de route ?

- Idéalement oui pour maximiser les chances de voir le projet retenu par l'Europe puisque l'un des critères de choix est la cohérence de l'action proposée avec la feuille de route.

Est-il possible que l'EACI ne finance qu'une partie du projet ?

- Oui et de toutes façons, il y aura renégociation après accord sur tel ou tel projet.

Attention à ne pas oublier dans les réponses les objectifs propres à l'Europe et pas seulement ceux de la feuille de route.

L'essentiel du financement de la feuille de route se fait dans le cadre des financements actuels. Les moyens dotés dans le cadre du Pilier II sont sans proportion avec les besoins nationaux exprimés dans la feuille de route. L'enjeu est d'activer le suivi politique à tous les niveaux, y compris CPER, FEDER etc. Des liens sont aussi à créer avec les CPREFFP.

Après-midi

[Présentation des projets de réponse au Pilier II](#)

FLAME

La fédération FLAME, qui représente 32 Agences Locales de l'Energie et du Climat (ALEC) en France, est intéressée par un certain nombre d'actions, voici la liste des actions sur lesquelles FLAME pourrait intervenir :

- En tant que leader

- Action 12 : Les ALEC organisent régulièrement des actions de sensibilisation destinées aux artisans et chef d'entreprises et/ou aux acteurs relais. FLAME propose de capitaliser sur son expérience acquise depuis de nombreuses années, de son réseau de contacts sur le sujet, de sa position indépendante et neutre, afin de démultiplier les actions qu'elles réalisent déjà, du type les « 5 à 7 de la construction durable » à destination des bailleurs, syndicats et administrateurs de biens, banques, assurances, etc.

o Action 13 : Les ALEC sont régulièrement partie prenante de la « création de marché » visant à dynamiser le secteur de la rénovation énergétique en collaboration avec les politiques des collectivités (rénovation des combles, remplacement de chaudières fuel, rassemblement d'entreprises et de partenaires autour des projets des particuliers). Elles pourraient capitaliser ces bonnes pratiques et les diffuser, notamment via le réseau des 32 ALEC. Les ALEC pourraient en outre apporter aux artisans un éclairage sur la demande ou le besoin (cahier des charges, référentiel) des maîtres d'ouvrage public grâce à l'accompagnement qu'elles fournissent aux collectivités depuis plusieurs années. Cet éclairage inciterait les artisans à se former aux nouveaux besoins de la commande publique. *Recherche d'un partenaire pour la partie relative à l'assurance (phase 2).*

- En tant que fort contributeur :

o Action 8 : réalisation des phases 3 et 4 (expérience de formation sur chantier et compétences pour la diffusion et la sensibilisation des maîtres d'œuvre et des maîtres d'ouvrage – déploiement large possible via les ALEC)

o Action 17 : Via l'expérience que certaines ALEC ont déjà sur le sujet, possibilité de réalisation de la phase 1 et de la première partie de la phase 2

- Autres contributions possibles dans les différentes actions :

o Action 1 : apport de contenu actualisé sur les compétences liées à l'étanchéité à l'air (formation déjà organisée avec Constructys et la FFB à Lyon)

o Action 5 : proposition de partage de retour d'expériences liés à des collaborations avec des centres de formation (10 ans d'expérience sur le sujet)

o Action 6 : compétences sur la formation des formateurs destinée à accélérer leur démarche d'intégration des nouvelles exigences dans leurs cursus de formation ainsi que sur la création de formation e-learning sur les questions d'énergie

o Action 16 : Expérience à partager sur l'accompagnement à l'organisation en groupement (cluster eco-énergie)

AIMCC

Action 17 : mettre sur pied une charte pour former les vendeurs des matériaux chez les négociants.

L'AIMCC est aussi ouvert pour intégrer un consortium.

ADEME

Action 6 : formation des formateurs

2 partenaires déjà identifiés (CNEES et CDPEA) et 2 partenaires dont nous attendons la réponse + comité de pilotage plus large.

Développer un portail internet comprenant un outil de positionnement, l'accès à des ressources techniques, retours d'expériences, modules e-learning, module sur « comment transmettre le geste professionnel (avec utilisation des plateaux Praxibat) », mise à disposition de ressources pédagogiques utilisables par les formateurs.

Conseil Régional PACA

Dispositif de masse de fo de fo pour faire tomber les barrières entre formateurs de FC et formateurs EN.

Volonté de signature d'un accord-cadre avec des OPCA partenaires (Unifformation et Constructys) pour décloisonnement des publics « salariés et demandeurs d'emploi » et mutualisation des fonds (ADEC, FPSPP ? Pôle emploi) : mais ne sommes pas en mesure de le proposer dans le cadre du Pilier II. Pourtant serions proches des actions 8 et 9.

Il faut pour des raisons d'économie d'échelle construire au niveau national les outils qui pourront être mis en œuvre localement.

Constructys

Décision politique le 21 octobre pour savoir ce sur quoi Constructys se positionnera.

AAP FPSPP est aussi très proche dans le temps : dead-line le 31 décembre. De plus, la branche veut travailler avec l'Etat pour produire un ADEC .

CLER

Le CLER souhaite s'associer à un porteur sur l'action 6 et l'action 2. Notamment sur l'action 6, travail sur des modules e-learning.

Pôle Emploi

Orientations d'actions sur l'accompagnement des emplois de l'économie verte cet été au sein de Pôle Emploi , niveau national et déclinaisons régionales. BUS a été une formidable opportunité pour donner de la cohérence à l'ensemble de nos actions. Très concrètement serais intéressée par l'action 15. Allons démarrer des actions au 1^{er} semestre 2014 sur cette action au sein de Pôle Emploi.

Les remarques

Il n'y aura pas d'action Pilier II autour de l'action 8 ? Les actions 8 et 9 ne peuvent-elles pas être reprises en compte dans la réponse à l'action 6 ?

Finalement 2 réponses se dessinent sur :

- formation de formateurs : ADEME, CNEES, CDPEA + 2 autres partenaires
- les leviers : AVE, ADEME, FLAME, AIMCC ?

Un préambule commun aux différents projets permettrait de montrer à l'Europe la cohérence des réponses même si les porteurs ne sont pas identiques.